

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 9 mai 2017, à 19h43, à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Yves Guérette et M. Steve Maurice et M. Michaël Bernier, président.

Est également présente :

Madame Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures quarante-trois (19h43), Monsieur Michaël Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

17-05-59

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 18 avril;
- 4. TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 9 mai;
 - 4.2 Prélèvement automatique mensuel sauvegarde en ligne it cloud;
- 5. ADMINISTRATION :**
 - 5.1 Facturation des sorties aux municipalités;
- 6. DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Dossier changement camion 651 et 250;
 - 6.2 Diverses informations dossier du directeur;
- 7. IMMEUBLES :**
- 8. REQUÊTES DIVERSES :**
 - 8.1 Entente Ste-Hélène autorisation signatures
 - 8.2 Demande de Saint-Barnabé-Sud pour l'application des permis de brûlage et mandat gestion du plan des mesures d'urgence résolution 94-04-2017;
 - 8.3 Bail St-Barnabé-Sud résolution 95-04-2017et modification St-Hugues;
- 9. VARIA :**
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

17-05-60

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2017**

Il est proposé par M. Steve Maurice, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité ;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017, tel que déposé.

17-05-61

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 5 MAI 2017

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer qui ont été déposés au 9 mai 2017.

17-05-62

**PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL SAUVEGARDE EN
LIGNE IT CLOUD**

Il est proposé par M. Steve Maurice, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité

D'autoriser le prélèvement automatique de la facturation mensuelle d'itcloud.ca pour la sauvegarde informatique selon le forfait en vigueur nécessaire.

17-05-63

FACTURATION DES SORTIES AUX MUNICIPALITÉS

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité,

DE procéder à la facturation des sorties incendies mensuellement dès maintenant, tel qu'indiqué à l'article 10 de l'entente intermunicipale pour la fourniture de service de protection incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale.

DÉPÔT DU RAPPORT DE M. MICHEL BASTIEN CONCERNANT L'ÉTUDE DU DOSSIER CHANGEMENTS DES CAMIONS 651 ET 250

17-05-64

ENTENTE D'ENTRAIDE – MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE DE BAGOT

CONSIDÉRANT que le service de sécurité incendie de la municipalité de Sainte-Hélène de Bagot et la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains désirent signer une entente relative à l'établissement d'une entente intermunicipale et d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité,

D'autoriser le président et la secrétaire-trésorière à signer l'entente telle qu'acceptée par les deux parties.

17-05-65

PERMIS DE BRÛLAGE – DEMANDE DE SAINT-BARNABÉ-SUD

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud par la résolution 94-04-2017 concernant le mandat de gestion du plan des mesures d'urgence et de l'application des permis de brûlage.

Il est proposé par la Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité,

D'ACCEPTER le mandat d'application des permis de brûlage sous condition d'appliquer le règlement G-200 et d'avoir la confirmation par résolution.

17-05-66

BAIL ST-BARNABÉ-SUD

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud par la résolution 95-04-2017 concernant la convention de bail;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Régie d'avoir des baux uniformes avec chacune des municipalités;

CONSIDÉRANT les suggestions de modification par la municipalité de Saint-Hugues approuvées par les membres du comité d'administration;

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER le président et la secrétaire-trésorière à signer la convention de bail modifiée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

17-05-67

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures quarante-trois (20h43), il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (12e) jour de mai 2017.

Michaël Bernier, président

Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière